



343

Le préfet

Ajaccio, le

02 FEV. 2024

DRAJES

Pôle Politiques Sportives

Affaire suivie par Mlle Alycia Klein

Mél : alycia.klein@ac-corse.fr

Tel : 06.43.25.22.86

Monsieur le président,

Le présent courrier concerne la constitution de la conférence régionale du sport en Corse, conformément à l'article 3 de la loi n°2019-812 du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence Nationale du Sport.

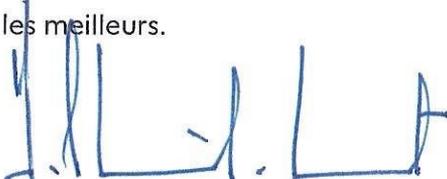
L'enjeu de cette conférence est de poser un diagnostic partagé, de fixer des objectifs communs et de renforcer les collaborations entre les acteurs du sport autour d'un projet sportif territorial, servant de socle au soutien de l'Agence Nationale du Sport en région.

L'arrêté n° SPOV2328282A du 19 octobre 2023, fixant la composition de la conférence régionale du sport et de la conférence des financeurs du sport en Corse, prévoit la nomination de personnalités par collège.

Dans ce contexte, huit représentants de votre collectivité sont invités à siéger au sein du collège des collectivités, il vous appartient de les désigner ainsi que leurs suppléants.

Une réponse rapide est souhaitée afin que je puisse établir les convocations pour la première réunion de la conférence.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Amaury de SAINT-QUENTIN

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse
Hôtel de la collectivité de Corse
22 cours Grandval
20187 AJACCIO